

Leurs convictions dans la terre

Du circuit court, du bio et une rémunération équitable. Dans la ferme de l'Âne arrosé à Saint-Pardoux, le sens du collectif de Valentin, Amandine et Martial résiste à la crise.



Saint-Pardoux-Soutiers, début mars. Valentin Georges, Amandine Pacault et Martial Favre, à la tête d'une ferme pas comme les autres. PHOTO: CO - MARIE DELAGE

Depuis bientôt dix ans, ils tracent leur sillon pour faire pousser leur modèle de ferme bio collective et autonome peu courue en Deux-Sèvres. Avec l'union pour force et leurs convictions pour graines. De quoi cultiver leur résilience dans un monde paysan plongé dans une crise structurelle. « Si on résiste, c'est parce qu'on a fait le choix de garder la valeur ajoutée pour nous tout en plaçant l'humain au cœur de notre fonctionnement. Notre travail nous nourrit à tous les niveaux », résume Martial Favre, associé à sa compagne Amandine Pacault, et Valentin Georges au sein de l'exploitation de l'Âne arrosé, à Saint-Pardoux-Soutiers. Avec ses 1 200 € en moyenne par mois pour 40 heures par semaine et cinq semaines de congés payés, le trio ne roule pas sur l'or mais il avance dans la même direction tout en se préservant des moments loin des champs. Chaque lundi, c'est « réunion de chantier » dans un mobil-home aménagé en bureau-cuisine. À l'ordre du jour : les enjeux et les priorités de la

semaine, l'astreinte des week-ends, le calendrier des formations, l'intégration des stagiaires ou des woofers de passage, la corvée de nettoyage et du repas du midi pris en commun mais aussi le « tour météo » qui permet à chacun de faire part de son état d'esprit du moment.

« Quand on sème nos poireaux, on sait qu'on va nous les acheter »
VALENTIN, AMANDINE ET MARTIAL
 Agriculteurs à Saint-Pardoux-Soutiers.

« Cela peut être pluvieux, lumineux, orageux, grand bleu... C'est à chacun de le définir avec ses mots. Ce temps d'échange est très important car il donne le ton, offre l'opportunité de dissiper les incompréhensions s'il y en a et de décloisonner les rôles car, même si on est amené à tourner, chacun a son domaine de référence. » Plutôt le maraîchage pour Valentin, les 40 vaches pour Amandine, les 120 poules pondeuses et le bricolage pour Martial.

Une répartition des tâches indispensable pour assurer « une agriculture de qualité » et la pérennité économique de l'exploitation de 43 hectares reposant quasi-exclusivement sur la vente directe sur place, à Niort et Parthenay*. Sans oublier des livraisons auprès d'un restaurateur d'Allonne et de la cantine scolaire de Saint-Marc-la-Lande. « 90 % de ce que l'on produit est écoulé via des Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) avec lesquelles on a des contrats sur six mois. Cette visibilité est très précieuse car elle sécurise nos plantations. Quand on sème nos poireaux, on sait qu'on va nous les acheter derrière. » C'est la même logique qui guide la gestion du troupeau alimentée à 90 % par du foin de la ferme et du son récupéré auprès d'un boulanger voisin. « Tous les deux mois, on vend une vache et un veau en caissette en partenariat avec l'abattoir de transformation de Parthenay. Mais pour nous, c'est un coût, plus de 2 000 € pour une vache. On essaie donc

d'avoir 60 à 80 % de commandes avant pour que l'opération soit rentable. » En complément, la triplette fait son propre muesli pour ses volailles afin de limiter à 20 % les apports nutritionnels issus du commerce. « L'idée, c'est de s'en passer totalement et d'être en autogestion au maximum. Avoir la main sur toute la chaîne, c'est un défi quotidien mais c'est aussi ce qui nous guide depuis nos débuts. » Sur le bon chemin.

Julien RENON

* Des paniers de 11 €, 23 € et 32 € sont distribués chaque jeudi soir de 17 h 30 à 19 h à Niort avec l'Amap court-circuit et chaque mardi de 17 h 30 à 19 h au cinéma Le Foyer à Parthenay.

Spectacle à la ferme demain soir

Démarré le 17 février, le Salon à la ferme organisé conjointement par la Confédération paysanne, les Amis de la Confédération paysanne et l'Association de développement pour l'emploi agricole et rural (ADEAR terre-mer) co-présidée par Martial Favre s'achève ce mardi. Après cinq portes ouvertes dans des exploitations situées à Combrand, Ardin, Plaine-et-Vallées, La Mothe-Saint-Héray et Vernoux-en-Gâtine, c'est dans cette dernière commune à la ferme de la Martinière que cette édition 2024 prendra fin avec, à 20 heures, le spectacle « La ferme du bois Fleury ». Celui-ci raconte le partage d'une ferme entre deux frères qui vont prendre deux voies différentes dans les années 1970. Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Le trio écoule 90 % de sa production grâce à la vente directe.

PHOTO: CO - MARIE DELAGE

A SAVOIR

Une fausse « bassine »

Très critiques envers les bassines, Martial Favre, Amandine Pacault et Valentin Georges disposent d'une réserve de 600 m³ installée en contrebas de leurs serres multichapelles. Grâce à un système de gouttières, l'eau de pluie ruisselle jusqu'à être stockée afin d'irriguer la production sur un hectare au printemps et à l'été. « Cet accès à l'eau est indispensable pour nous mais il ne s'agit pas de

sécuriser la ressource ou d'agrandir notre parcelle, simplement de faire germer ce qu'on sème grâce à la technique du goutte-à-goutte. On ne pompe pas dans les nappes. » Une attention particulière est aussi apportée au non-travail du sol, aux couverts végétaux et aux broyats de déchets pour conserver l'humidité et favoriser la vie organique.